

Communiqué

Ce soir, L'Usine est en grève ! Nous avons annulé toutes nos activités : mis les artistes et notre public à la porte. Un crève-coeur pour tou-te-s ses membres ! L'Usine ferme ses portes, nous n'y créerons pas, nous ne nous y retrouverons pas. Les artistes resteront caché-e-s, silencieu-ses-x. Nous resterons dehors !

Mais L'Usine n'est pas muette. Bien au contraire, elle prend la parole : L'Usine n'en peut plus, L'Usine n'accepte plus !

C'est que depuis 5 ans, L'Usine se défend contre les attaques portées par les services administratifs de la Sécurité et de l'Economie et de leur magistrat Maudet !

Pour rappel, tout a commencé par un soudain changement au sein du Service du commerce (Scm) : l'autorisation de L'Usine ne suffisait plus. Il fallait la multiplier par 5 ! Une autorisation par salle...

L'Usine refuse d'abandonner les principes qui la fondent pour entrer dans les cases administratives ! L'Usine est une entité solidaire ! Riche d'une multiplicité d'acteur-ric-e-s et des échanges qu'elle suscite, elle défend une unité sans concession !

L'Usine refuse également qu'une instance autre qu'elle-même puisse la modeler pour des raisons qui lui sont étrangères ! L'Usine s'auto-détermine et refuse qu'un service administratif la modifie, qui plus est pour des raisons économiques et sécuritaires.

Autoriser l'exploitation des salles de L'Usine séparément, c'est imaginer autoriser l'une sans l'autre. Impensable pour L'Usine.

Alors que le magistrat Maudet est fraîchement élu à la tête du département de la Sécurité et de l'Economie (DSE), le service du commerce remet le couvert et menace L'Usine de fermeture administrative ! (Avril 2014)

L'Usine dénonce cette attaque et grâce au soutien de son public, le Scm abandonne une fermeture administrative. Cela ne règle pas le problème et L'Usine demande alors à rencontrer le magistrat afin de sortir de cette impasse administrative et de discuter directement avec celui qui tire les ficelles. Pour cela, il faudra attendre plus d'une année...

Entre temps, et sans rencontrer les représentant-e-s de L'Usine, Maudet s'acharne. Il n'utilise pas les procédures de son ressort (amendes ou fermeture administrative) mais s'invente magistrat de la Culture et s'oppose au renouvellement de la convention tripartite par laquelle L'Etat et la Ville de Genève soutiennent la création locale au Théâtre de L'Usine. De plus, il fait bloquer les dons destinés aux activités culturelles accordés par La Loterie romande aux membres de L'Usine.

Parallèlement, Maudet s'engage à fond dans la refonte de la Loi sur la Restauration, le Débit de Boissons, l'Hébergement et le Divertissement (LRDBHD). Obnubilé par les seuls enjeux économiques et sécuritaires, Maudet y défend une vision caricaturale, rétrograde et erronée de la culture. En réduisant la culture à l'appellation "divertissement", Maudet la veut soumise et contrôlée par un service du commerce tout puissant !

Finalement, le 17 avril 2015, Maudet, Mme Emery-Torracinta et les représentant-e-s de L'Usine se rencontrent ; une sortie de crise se profile :

Les membres de L'Usine disent oui, un oui de dépit. Elles acceptent par gain de paix de déposer cinq demandes d'autorisations lors du changement de loi.

D'ici là, les magistrats s'engagent à délivrer une autorisation unique à L'Usine, à débloquer la convention tripartite du théâtre ainsi qu'à libérer les dons accordés par la Loterie Romande.

Plus de cinq mois après cette rencontre, L'Usine est autorisée à organiser des événements culturels mais elle n'a toujours pas d'autorisation de buvette et attend toujours le versement des dons accordés par la Loterie Romande.

Maudet ne tient pas parole et continue son chantage par le biais de la Loterie Romande ! Il ne veut pas du dialogue et s'entête dans sa volonté de toute puissance !

Mme Emery-Torracinta et ses services restent quant à eux dans un silence ignare et incompétent. Bien qu'avertis par L'Usine, ils n'ont pas travaillé sur une loi déterminante pour toutes les activités qu'ils sont censés représenter. Ils n'ont visiblement pas encore compris – malgré les nombreuses explications – l'importance des buvettes accessoires pour les activités culturelles, sportives et sociales. Elles sont une source de financement importante, permettent d'accompagner le public dans son activité (discussion après le spectacle, bière durant un concert, ...) et sont des lieux de socialisation importants !

Un silence incompréhensible donc, à moins qu'il ne soit complice, comme l'est celui des autres conseiller-ère-s d'État.

L'Usine défend :

Son unité : une structure organique et solidaire !

Un espace de liberté et de création !

L'autogestion : L'égalité entre ses membres, une organisation sans hiérarchie

La non-discrimination : Un espace accessible à chacun-e !

Le rejet du profit comme seul but !

Une programmation culturelle ouverte et riche !

L'Usine dénonce :

Les velléités de domination de l'Economie et de la Sécurité sur les autres domaines, incarnée par l'ingérence et le chantage de Maudet.

Le silence complice et coupable du département de la Culture.

Le non-respect par les magistrats de leur parole.

La non-reconnaissance de L'Usine, de son fonctionnement, de ses valeurs, de son apport et de son importance pour Genève, le public et les artistes.

L'Usine demande :

Que Maudet et Torracinta respectent l'accord issu de la séance du 17 avril !

Que l'autorisation buvette de L'Usine soit délivrée !

Que le chantage sur les fonds de la Loterie romande cessent et que les dons accordés soient versés sans délais !

Que Maudet cesse de faire de l'ingérence !

Que Mme Emery-Torracinta représente les intérêts des milieux culturels !

Que la gestion collective et solidaire soit reconnue comme légitime !

Que l'identité unitaire et solidaire de L'Usine soit reconnue !